



HAL
open science

L'expulsion des habitants du bois Lejuc peut-elle être une erreur ?

Juliette Rouchier

► **To cite this version:**

Juliette Rouchier. L'expulsion des habitants du bois Lejuc peut-elle être une erreur ?. RIODD, Oct 2018, Grenoble, France. halshs-02353933

HAL Id: halshs-02353933

<https://shs.hal.science/halshs-02353933>

Submitted on 7 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'expulsion des habitants du bois Lejuc peut-elle être une erreur ?¹

Juliette Rouchier, Lamsade, Cnrs, PSL, Université Paris-Dauphine

1. Introduction

1.1 Le cas d'étude

Le 22 février 2018 à 6h15, des gendarmes ont pénétré dans le bois Lejuc (Meuse) en compagnie d'un ou deux bulldozers pour détruire les cabanes des activistes qui vivaient jusqu'alors dans le bois. Des groupes de militants politiques et d'associatifs occupent la zone depuis plusieurs années pour empêcher le début de travaux qui amèneraient potentiellement (si les études préalables sont concluantes) à partir de 2030 à un enfouissement de déchets nucléaires dans la zone. Ils seront issus de la filière française de nucléaire civil. Très actifs ou à très longue durée de vie, les produits déjà produits attendent à l'usine de La Hage et sur d'autres sites, d'être rassemblés sous ce sol, stockés dans des couches géologiques profondes (Patinaux, 2015). Ainsi, 500 gendarmes sont intervenus pour expulser 15 personnes dans le bois et sont aussi entrés dans la « Maison de la Résistance » installée dans le centre de Bure. C'est lors de ce dernier assaut que « de nombreuses » personnes sont interpellées, dont six gardées quelques jours en garde à vue et une qui a comparu immédiatement pour outrages et violences contre les gendarmes.

Cette intervention a été suivie assez méticuleusement par les médias nationaux : les membres du gouvernement ont fait des commentaires sur le sujet devant les médias audiovisuels, repris dans la presse écrite et sur internet ; le point de vue des associations locales qui se mobilisent contre le projet a été également relayé par les médias nationaux, et a été représenté dans les médias alternatifs ciblés sur internet (comme reporterre). Le journal Le Monde signale, en décrivant la manifestation de soutien de la population locale à ceux qui se désignent comme les « hiboux » (car ils installent en particulier des cabanes en haut des arbres) : « Pour de nombreux participants, le gouvernement a fait une erreur en procédant à cette évacuation manu militari ». Il semble que l'élément choquant à ce moment-là pour les interviewés – habitués à une présence policière intense depuis plusieurs années² et qui savent que l'évacuation est une potentialité déjà réalisée par le passé³ - est la concomitance de cette action policière et d'une rencontre entre les associations et le secrétaire d'Etat à la transition énergétique (qui n'aura finalement pas lieu, les associations ayant « boudé » la réunion). Certaines paroles rapportées dans l'article du Monde montrent que les

¹ Je tiens à remercier Albert Ogien pour les discussions sur le sujet de l'erreur.

² <https://reporterre.net/Bure-En-Meuse-nous-vivons-sous-occupation-militaire> ;
<https://www.mediapart.fr/journal/france/200917/bure-ils-pointaient-leurs-armes-droit-sur-nous>

³ http://www.lemonde.fr/planete/article/2018/02/23/a-bure-apres-l-expulsion-du-bois-lejuc-la-determination-des-opposants_5261182_3244.html

participants à la manifestation pensent cette action a également un sens dans un contexte politique plus général, en particulier l'abandon du projet de NDDL.

La temporalité de cette intervention peut expliquer cette interprétation par les observateurs locaux : elle survient très peu de temps après l'abandon du projet de l'aéroport de NDDL (le 17 janvier 2018), qui a été assez largement commentée comme étant un indicateur inquiétant de la faiblesse de l'Etat français⁴ face aux militants écologistes.

Autre élément intéressant : très peu de temps après l'expulsion du bois Lejuc, le 27 février, des militants de Greenpeace, ont été condamnés à de la prison ferme (ce qui n'était jamais arrivé en France) pour avoir pénétré dans l'enceinte d'une centrale et avoir tiré un feu d'artifice à proximité des cuves de refroidissement (dans le but de démontrer la vulnérabilité des équipements).

1.2 Question, méthode

Dans ce contexte qui mêle des questions politiques – aux deux sens distincts de choix de société, et de stratégie – et des questions scientifiques sous-jacentes dans toutes les tensions écologiques contemporaines, il peut être intéressant de se demander ce qui amène à juger qu'une expulsion de ce type est une « erreur », comme le fait l'habitant interrogé par Le Monde.

Si l'analyste peut démontrer qu'il n'existe pas réellement d'erreur dans un court d'action (O.), cela n'empêche pas qu'il soit courant de rencontrer l'utilisation de ce nom pour qualifier une action. En général, il va désigner une incongruité, un dérapage dans la succession habituelle des choses. On ne peut se passer de suivre un cours d'action pour voir une erreur : c'est parce que l'on s'attendait à un déroulement particulier, rompu par l'action incriminé, que l'on peut la juger erronée. Ainsi il nous faut trouver le cours d'action dont l'expulsion par les gendarmes représente une forme de fin. Cette entrée par le cours d'action rejoint l'observation anthropologique (réalisée à travers les médias). Parmi les personnes qui se sont exprimées, la plupart font référence à l'événement en le mettant en rapport avec d'autres faits (choix technique, histoire des lieux, situation économique). S'ils jugent l'action « expulsion par les gendarmes », ce n'est jamais en la détachant soit des faits historiques, soit des conséquences prévisibles. Ceci confirme que l'étape intermédiaire qui consiste à identifier le cours d'action n'est pas à éliminer trop vite.

Comme il s'agit de construire un cadre qui s'adapterait à une diversité de cas de figure, je vais choisir un enchaînement de quatre actions pour représenter ce « cours d'action » qui me semblent présentes dans un grand nombre de discours, et vont servir de base commune de communication. Ils seront décrits dans la section suivante. Je me baserai sur des commentaires et citations trouvés dans les médias, des articles de presse, des vidéos, des sites. J'ai acquis précédemment une bonne connaissance des dynamiques de conflit environnemental dans le monde contemporain, en étudiant le conflit dit « des boues rouges » vers Marseille. C'est autour des argumentations que tournait mon travail.

⁴ <https://www.lopinion.fr/video/phrase/damien-abad-nddl-c-est-test-l-autorite-l-etat-141611>

Ensuite, je présenterai quelques modèles à travers leur représentation graphique et les récits qui peuvent en éclairer la lecture. La méthode, choisie suite aux premiers résultats, a consisté en le recueil des conséquences perçues de l'action qui nous intéresse, l'expulsion par les gendarmes. Je m'intéresse enfin aux modes d'interventions des différents partis prenantes.

Je préfère préciser que la question qui est de comprendre comment fonctionne la qualification d'une action comme erreur, et pas de juger si l'action est effectivement une erreur. Il s'agit ici de voir comment on peut la comprendre comme phénomène perturbant dans à un cours d'action aussi complexe, d'aussi long terme, et mêlant tant de format d'interventions que ce projet d'enfouissement de déchets radioactifs (Patinaux, 2015).

Ce questionnement s'inscrit dans le champ de recherche émergent de la Policy Analytics (Tsoukias), qui tente d'adapter des analyses formelles à l'analyse et la conception de politiques publiques.

L'article s'organise comme suit. Je propose tout d'abord un cadre pour représenter les jugements de cours d'actions. Je montre comment cette analyse permet de clarifier les moments où une erreur est identifiée et comment se fait le jugement. De cette clarification, on peut conclure que l'expulsion des militants était un non-événement d'un point de vue pratique, qu'il a produit des effets dans le monde médiatique, scène d'une certaine ampleur. Un élément largement oublié des médias durant le cours d'action que nous avons étudié semble être la vulnérabilité inhérente au projet (d'ampleur) en question. Mais pouvons-nous parler de vulnérabilité avant de l'éprouver ?

2. Comment reconnaître l'erreur ?

2.1 Cadre global

Il n'est pas question ici d'objectiver la réalité d'une erreur, cette recherche reposerait sur des hypothèses trop fortes (qu'il existerait un « bon » cours d'action par exemple, et qu'il est légitime de le chercher et l'explicitier). C'est une question relevant d'une dynamique sociale qui nous intéresse : comment l'attribution d'erreur se fait-elle au sujet d'une action ? Le jugement sera dépendant de celui qui le professe⁵ et sa grille d'analyse.

Face à un sujet politique du type qu'on observe ici (oh !), on retrouve a priori trois niveaux d'analyse et de jugement de l'action :

- un point de vue politique, qu'on interprétera ici comme analyse de la construction

⁵ La personne considérée peut être décrite sous diverses formes, comme ayant un rôle social, une distance au problème, une éthique sociale et écologique, des connaissances techniques (de type « scientifiques » ou autres), des croyances générales sur le fonctionnement du monde, ... j'utilise ici plutôt des archétypes liés à l'organisation quotidienne de la vie, inspirée de figures souvent présentes dans les conflits environnementaux en France ou des observations plus générales sur des modalités d'insertion dans le quotidien.

de rapports de force par rapport à une situation – on peut juger s'il s'agit d'une bonne stratégie / tactique ; si l'échelle de traitement du problème est pertinent (local / national) ; quel est le principe organisationnel (centralisation / participation), et si les méthodes semblent abusives, légitimes, constructives...

- un point de vue technique (enfouissement profond, pari sur des technologies à venir, incertitude mal prises en compte) – sur ce point, la prise de décision est en générale donnée de façon moins transparente et précise dans la vie publique
- un point de vue éthique, qui jugera en considérant les rapports entre humains (formes économiques et politiques acceptables) et du rapport à l'environnement. Il s'agit de voir si les actions vont dans un « bon » sens général et sera jugé par rapport à une « bonne façon d'être au monde ».

Bien sûr, il y a des questions transversales : un comportement politique (1) peut être jugé négativement car il est le signe d'un refus de mettre à l'agenda des débats publics des questions relevant de la vision de projet social (3).

Pour ces trois dimensions, on peut se poser la question de la temporalité et des conséquences : ce qui est qualifié d'erreur aujourd'hui peut se révéler fructueux des années plus tard, sans qu'on contrôle tout à fait le cours des choses. Et l'inverse peut bien arriver. Si la qualification d'erreur ne peut se juger que quand on connaît les conséquences, au moment où l'action prend place personne ne peut l'identifier par manque d'information. Heureusement, les individus semblent avoir la capacité de se projeter – avec plus ou moins de profondeur ou d'amplitude – un peu plus loin dans le temps, en construisant des raisonnements conséquentialistes.

2.2 Des arbres d'actions évaluées

On ne peut qualifier d'erreur qu'une action qui s'inscrit dans une continuité, dans un cours d'action global où il s'intègre temporellement (O.). L'erreur est alors quelque chose qui relève de l'anomalie identifiable, une différence remarquable entre ce qui était attendu et ce qui a été réalisé par un individu. On suppose ici que l'action qualifiée peut aussi être une action collective, à la décision distribuée, un peu plus proche d'un événement.

En analysant rapidement les articles de presse, on peut situer l'erreur à plusieurs endroits : erreur du choix de technique, erreur de localisation, erreur de résister en occupant des lieux, erreur d'expulser des gens. J'élimine du cours d'action la question de savoir s'il faut faire quelque chose des déchets, ce qui fait à peu près consensus.

On peut ainsi proposer un premier arbre d'évaluation des actions (fig. 1) dans lequel on trace quatre chemins de raisonnement décrits ci-dessous. On indique dans le texte, pour chacune des 4 étapes le type de logique qui préside au jugement (politique, technique, éthique). On s'intéresse dans ce protocole à identifier les attributions d'erreur

(jugement négatif). C'est pourquoi un positionnement neutre fait passer l'individu par le chemin positif. Je n'utilise pas l'écriture inclusive pour ces récits car je n'y arrive pas.

Le parcours violet⁶, décrit une personne qui s'informe principalement par la télévision et la radio. Elle travaille et donc discute avec des collègues au quotidien. Elle fréquente aussi une salle de sport. Elle n'appartient à aucun groupe constitué sauf un club d'anciens élèves de son école. Elle est plutôt technophile, consommateur de sorties et n'imagine pas qu'on pourrait lui demander de restreindre sur sa consommation dans un avenir proche. Elle n'imagine pas que les déchets atomiques sont un peu plus dangereux que son tube de dentifrice. La Meuse est quelque part, mais pas ici. Mais cette histoire est surtout celle d'une lutte un peu rétrograde, pas vraiment dans le temps, avec des méthodes qui ne devraient même pas être montrées. Que la police remette un peu d'ordre, ça permettra de savoir ce que veulent les gens normaux.

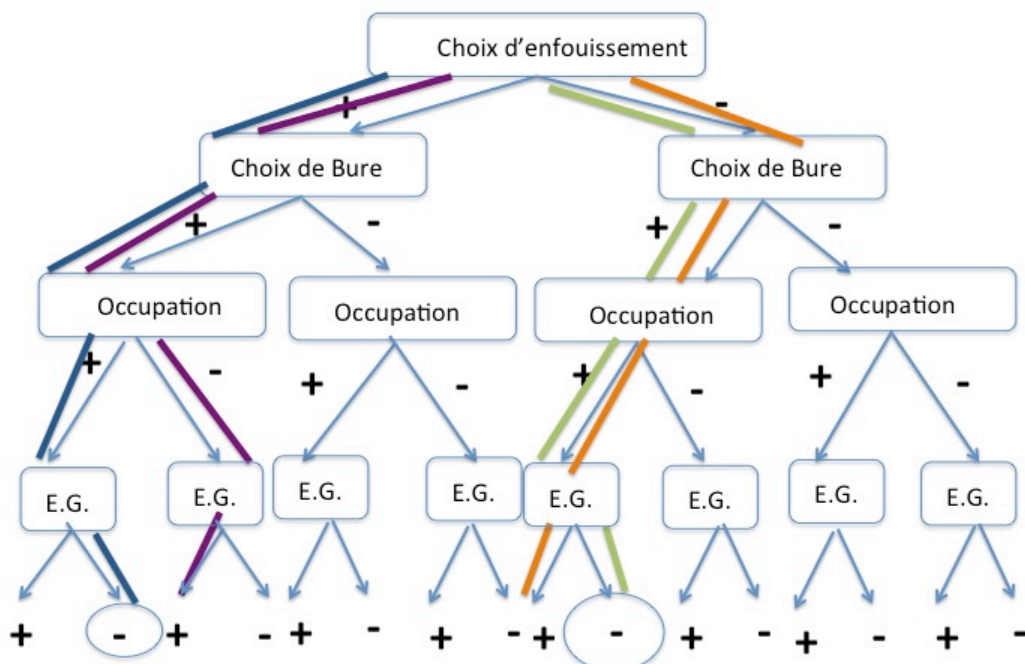


Figure 1 – les flèches indiquent un déroulement dans les actions, les + la reconnaissance d'un « bon choix », le - d'un « mauvais choix » qui peut être, entre autres choses, une « erreur »

Le parcours bleu concerne aussi une personne assez éloignée du sujet, bien informée par divers médias. Elle discute aussi avec ses collègues et ses enfants, déjà grands. Elle a des responsabilités associatives depuis quelques années, et a été active dans

⁶ J'insiste une fois de plus sur le fait qu'il s'agit de représentation de jugements prototypiques et non réellement observés.

son syndicat pendant quelques mois. Elle ne perçoit pas les doutes techniques autour de l'enfouissement, entre particulier parce qu'elle a grande confiance dans le scientifique – en observant l'aspect technique du problème elle n'a pas d'avis, et donc passe par le chemin positif. Elle n'a pas plus d'avis sur la localisation mais trouve que le choix technique qui alloue les risques aux zones peu peuplées est logique. Par contre, elle est plutôt d'accord avec l'argument de greenpeace d'un manque de démocratie dans la filière nucléaire et ne voit pas pourquoi des jeunes ne manifesterait pas contre, avec les méthodes contemporaines qu'ils trouvent (ce qui mélange la vue éthique et politique). En prenant un angle éthique, elle trouve en conséquent que l'expulsion est une erreur l'expulsion soit odieuse soit ridicule.

Le parcours vert est le chemin d'un militant affilié à une organisation environnementale internationale. Il est activiste depuis plus de trois ans, et connaît beaucoup de techniques de protestation non-violente, qu'il a découvertes lors de stages de formation au vert. Il a choisi de consacrer du temps à se joindre à des actions de protestation. Depuis, il ne fréquente plus que des militants ou les habitants des villes et villages alentours. Il a tendance à juger principalement avec un point de vue éthique. Parfois, il ajoute la technique, comme au premier niveau quand il déclare que l'enfouissement profond est une erreur ; sa vue éthique concerne plutôt la gouvernance non démocratique de la production d'énergie nucléaire en France. La localisation n'est pas vue comme particulièrement plus problématique qu'une autre – les luttes se font partout. Occuper le bois Lejuc est un moyen honnête de faire entendre une cause, tout en permettant de stopper les processus administratifs et le travail d'ingénierie, qui marqueraient le début d'un projet dangereusement irréversible. Au vu de la justesse morale de la cause, on ne peut que conclure que l'évacuation n'a aucun sens et ne peut résulter que d'une erreur de jugement généralisée dans la société – un peu plus politiquement, l'intervention policière semble avoir renforcé le mouvement et rapproché des militants moins combattifs, ce qui peut être une erreur pour le gouvernement.

En orange, on peut suivre un militant de la même organisation qui peut se prévaloir d'avoir « fait le Larzac ». C'est plus en politicien qu'il évolue dans cette histoire. Le choix de l'enfouissement profond n'est pas fait en suivant un raisonnement scientifique : personne à ce jour n'est capable de dire à quel moment les radionucléides remonteront à la surface, toujours très actifs. Les humains seront-ils encore là ? Est-ce simplement pour après-demain ? Il n'est pas sûr d'avoir de meilleure solution, mais celle-ci est trop absurde – ça ne peut être qu'une erreur. La localisation n'est pas pire qu'une autre, tout le monde serait à protéger. Quand à l'étape de l'occupation : c'est le meilleur moyen dans les limites légales actuelles, et les habitudes des forces de l'ordre. L'évacuation n'est qu'une petite étape dans le processus politique – le gouvernement a pu jouer les gros bras dans les médias, en profitant pour écorner l'honneur et l'image des opposants au projet... Peut-être cela a-t-il engendré une convergence des luttes, mais rien n'est est moins sûr à long terme : il n'y a pas d'erreur politique.

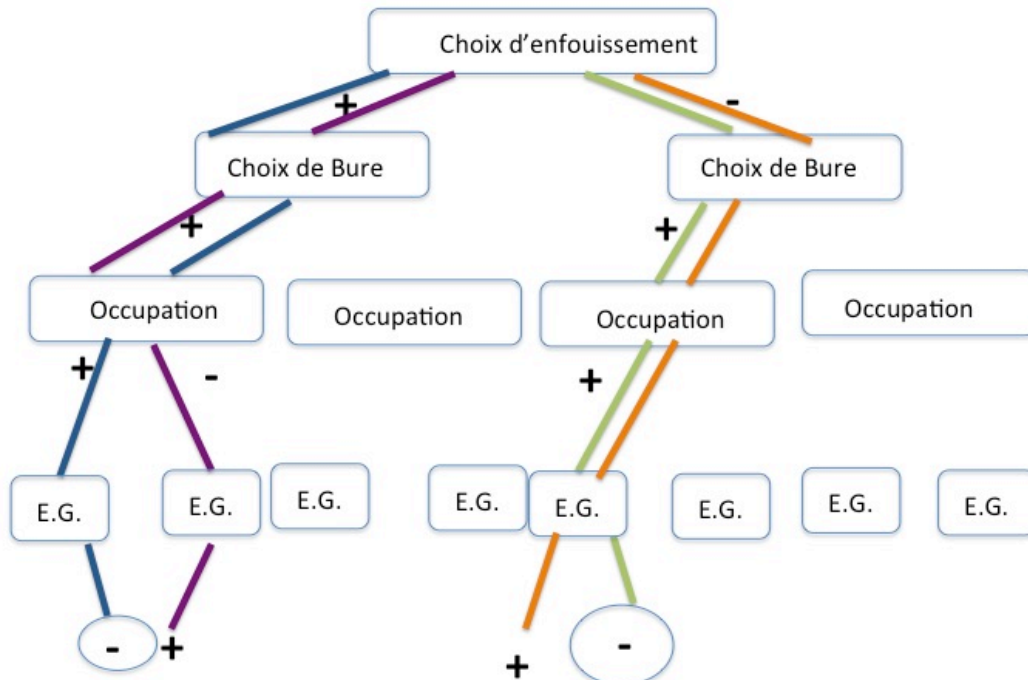


Figure 1bis – on retire les flèches pour plus de lisibilité - les + la reconnaissance d'un « bon choix », le - d'un « mauvais choix » qui peut être, entre autres choses, une « erreur »

Plusieurs observations peuvent être faites suite à l'observation de l'arbre et des récits correspondants.

Déjà, une fois que ce parcours a été écrit en suivant la logique des acteurs, il est assez simple d'alléger la lecture afin de mieux faire apparaître les chemins des acteurs, en insistant sur + et - uniquement dans les espaces atteints par les raisonnements / jugements. On obtient la figure 1 bis.

Ceci rend plus clair les occurrences de jugements négatifs (qu'on assimile pour l'instant à une évaluation « expulsion par les gendarmes = erreur »). On voit néanmoins apparaître un défaut. Les individus suivent tous des parcours singuliers, et même s'ils s'éloignent parfois dans leurs jugements, cela ne les empêche pas de se retrouver sur certains éléments. Au contraire, ils peuvent être d'accord sur presque tout, mais ne pas analyser l'élément qui nous intéresse de la même façon. Dans le cas présenté c'est parce qu'ils n'utilisent pas le même niveau de jugement. Pour le jugement final, le orange prend un point de vue politique (en ce cas : stratégique) et juge que l'expulsion était une bonne idée vue son peu d'impact et sa production d'image positive pour le gouvernement à travers le discours des médias les plus suivis ; le vert persiste dans une vision éthique et ne peut reconnaître une normalité processuelle à une action qu'il considère comme lâche (dans les rapports de force), ou illégitime du fait de son but, qui est d'éradiquer leur protestation (innocente dans sa forme).

2.3 Un modèle plus linéaire

La vision de la figure 1 bis met bien en visibilité les bifurcations et voisinages, mais on lit mal le résultat final – la répartition du nombre d'individus par jugement, par exemple. Avec la figure 2, on réussit à identifier au premier coup d'œil qui ressent la dernière action de la chaîne comme étant une erreur.

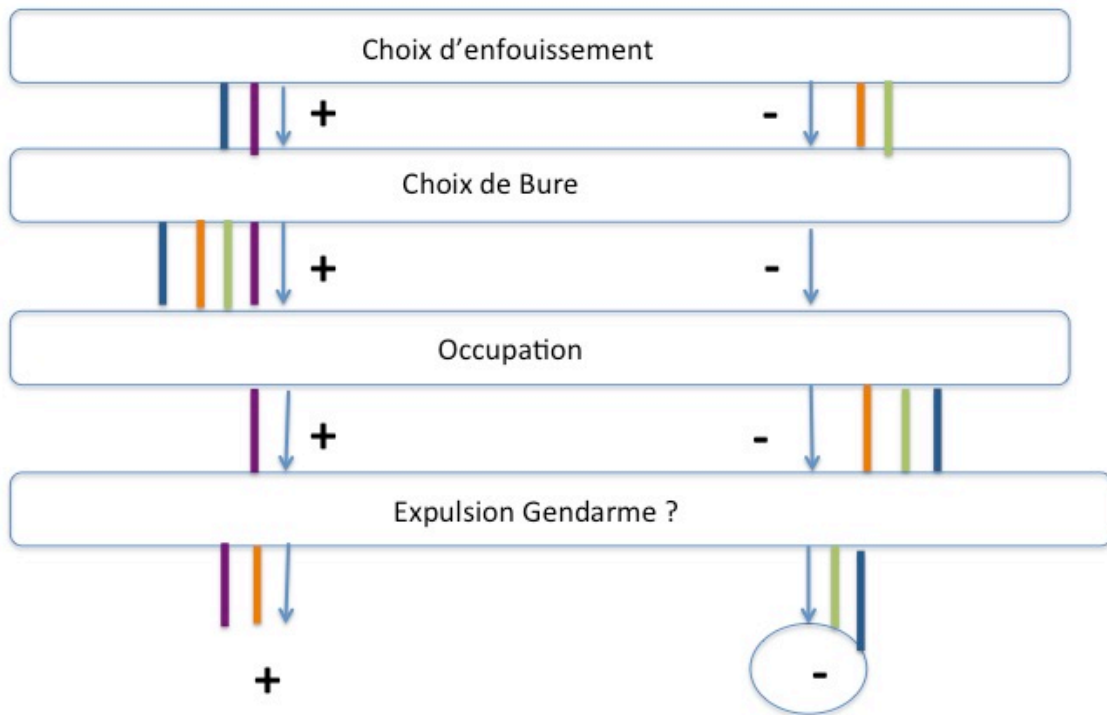


Figure2 – une simplification de l'arbre 1 permettant de mieux visualiser l'identification de l'erreur et d'observer les évaluations non suivies à chaque étape.

En sus, grâce à la figure 2, on peut voir les chemins qui n'ont été suivis par personne dans notre scénario précédent. Par exemple, ici le choix de la localisation de Bure ne reçoit pas d'avis négatif – il ne gêne pas le cours d'action. Pour faire apparaître un chemin, il aurait fallu, peut-être, ajouter un habitant de la Meuse, de préférence du cru.

En effet, un habitant de la ville, dans le même département, aurait pu considérer que quitte à ce qu'un projet se fasse, autant que ce soit sur un territoire qui lui profite – dans une zone administrative à laquelle il appartient et qui pourra percevoir des taxes sur l'activité. Cela peut sembler une posture un peu cynique, mais il faut se souvenir que le département est typiquement de ceux que l'on qualifie de « sinistrés », ce qui peut occasionner une baisse de moral et la capacité à se projeter dans le futur. Quant à la

campagne, elle est souvent invisible des habitants des métropoles⁷. Ce n'est pas cet habitant qui suivra le chemin pour l'instant délaissé de notre figure.

A l'inverse, on pourrait trouver un habitant de Bure qui a participé à plusieurs manifestations à l'occasion (mais ne suit pas toutes les informations) sans pour autant être affilié à un mouvement ou un parti. Il se serait inquiété des effets de la nouvelle activité sur le paysage, le trafic, la qualité de vie en général. L'inquiétude liée au nucléaire serait parfois discutée au café – niée par certains, bravaches, ou susurrée d'une voix grave par des plus savants. La ville n'est pas désagréable à vivre – mais que va-t-il vraiment lui arriver ? Ne va-t-on pas la faire disparaître ? Où iront les petits-enfants ? Avec cet état d'esprit, on jugerait que le choix du lieu est une erreur, et la figure 2 en serait transformée.

On voit l'intérêt de l'usage d'un tel modèle dans le cas où on souhaiterait lancer une participation dont on connaît la difficulté à déterminer les contours – à la fois par risque de sous-représentation de certaines populations concernées ou de surreprésentation d'autres. En saisissant immédiatement les chemins non explorés dans le cours d'action considéré, on peut chercher qui serait en mesure de les suivre – et cela peut soutenir la réflexion (classique) de l'inclusion des « sans-voix » dans les procédures démocratiques.

Dans tous les cas proposés, lorsque les acteurs émettent un jugement, ils se réfèrent soit à des principes généraux (déjà étudiés) soit aux conséquences des actions. C'est pourquoi nous allons lister un certain nombre de conséquences à court ou long terme que l'on a récolté ou pu imaginer.

3. Quelles conséquences ?

3.1 Analyse de discours

Les conséquences envisagées sont dans une partie des cas importantes pour comprendre comment s'établit le jugement⁸. Comme déjà signalé je suis obligée de me référer aux discours des

Dans les analyses des habitants relatées par les journaux on trouve plusieurs conséquences possibles à l'expulsion. Dans l'article déjà cité du Monde et dans une

⁷ Dans les affaires concernant le nucléaire, on peut se souvenir que Fukushima (l'île de la bonne fortune) était un territoire dévoué à la production matérielle, alimentaire et énergétique à destination de Tokyo, et que cela ne semblait déranger personne, ni même être réellement perçu jusqu'à ce que survienne une catastrophe (Ribault).

⁸ D'un point de vue méthodologique, il est complexe de savoir à quelle date cesser l'observation des médias pour considérer que les acteurs qui s'expriment possèdent déjà des connaissances sur les conséquences réelles – et donc ne peuvent plus dire « c'est une erreur » mais « c'était une erreur », qui ne correspond plus à notre question. J'ai posé une semaine comme limite arbitraire.

lettre sur le club de médiapart⁹ : les impacts médiatiques, l'appel d'air que l'événement peut engendrer en terme de soutien et d'innovation dans la lutte, l'ajournement de la concertation. On peut aussi conclure avec médiapart que la lutte va devenir plus intense (tout en restant non violente)¹⁰ - cette interprétation repose sur une analyse en contradiction avec le secrétaire d'Etat qui, dans l'intervention télévisuelle citée ci-après, considère que l'ultra-violence est déjà à l'œuvre sur ce territoire.

Car les conséquences peuvent être présentées officiellement par le gouvernement, en son représentant pour l'occasion, le secrétaire d'état qui propose la concertation¹¹ – et est venu rencontrer les associations locales le jour de la rafle. Il s'exprime quatre jours plus tard sur Public Sénat¹² : « Les associations ont boudé le rendez-vous de vendredi matin que je leur avais proposé, c'est pas grave... parce que j'avais déjà eu l'occasion de les voir avant et vu l'échelle du projet – c'est pour ça que j'ai commencé par son calendrier – croyez-moi que j'aurai l'occasion de les revoir. » (minutes 7-8). Je me permets d'interpréter ses paroles comme étant une vision optimiste du processus de concertation, qui fonctionne suffisamment bien à ce stade de développement du projet (dont il a rappelé en introduction que l'échéance est 2030). En ce sens, l'action n'est pas une erreur, mais relance au contraire une dynamique positive grâce au « rétablissement de l'Etat de droit ».

On peut aussi identifier les conséquences directes et à court terme sur place. Des cabanes ont été détruites, des biens perdus. La grande majorité des gendarmes, les engins qui ont réalisé l'action, le secrétaire d'Etat semblent être repartis juste après et retournés à leurs occupations habituelles. Les personnes interpellées à cause de leurs faits de violence sur les gendarmes et les gendarmes molestés ont eu à souffrir de l'événement pendant quelques jours. Des spectateurs directs ont été choqués.

Mais dès le lendemain, une journaliste du site reporterre a raconté une escapade dans les arbres, durant laquelle elle est allée dormir dans une cabane qui a résisté aux assauts de la police¹³. C'est d'ailleurs ce qui était annoncé dès le 23 février par le représentant d'une association d'élus locaux (Eodra) cité dans le Monde, et qui est confirmé dans la lettre du club de Médiapart : il n'y a pas de changement car les bois seront ré-occupés.

On peut étudier les conséquences pressenties à l'événement dans les récits que j'ai élaboré précédemment.

Pour la personne violette, expulser les militants revient à conserver l'ordre normal des choses, dans lequel tout est identique ou devient mieux à chaque instant. C'est un effet positif. Elle aurait préféré ne pas voir ces énergomènes à la télévision, ceci dit, qu'ils

⁹ <https://tendanceclaire.org/breve.php?id=27152>

¹⁰ <https://www.mediapart.fr/journal/france/280218/bure-les-manif-bon-enfant-ca-ne-payé-plus> -

¹¹ <https://www.ladepeche.fr/article/2018/02/26/2749473-bure-on-a-expulser-des-delinquants-affirme-sebastien-lecornu.html>

¹²

¹³ Le récit est sur un ton bon-enfant, et plutôt factuel. -

restent cachés car leur ridicule est agaçant.

La personne bleue n'offre pas un argument relatif à des conséquences mais des principes. Cependant, si ce n'était pas indiqué dans le premier récit, on peut entrevoir un effet déjà actif de cet événement. Elle s'est penchée sur la question car elle a senti un mal-être diffus à propos d'un problème politique. Grâce aux médias et aux discussions, elle a acquis quelques connaissances supplémentaires sur la question et continuera à suivre le dossier.

L'individu vert pense que plus de gens vont soutenir les hiboux dorénavant et que les actions de résistance pourront donc prendre de l'ampleur et peut-être changer de forme. L'individu orange pense que rien ne s'est passé, et que la lutte se joue aux tribunaux, comme toujours puisque l'Etat s'évertue à ne pas respecter les lois qu'il édicte lui-même.

Après cette courte analyse, il est assez direct de penser que cette action n'a pas de conséquence, et serait presque un non-événement. Un non-événement peut-il être une erreur ?

C'est à ce stade que l'on peut s'interroger sur la pertinence du choix de l'action « expulsion » comme objet central de notre travail.

En effet, en cherchant de façon méticuleuse à définir le contexte de l'action, deux faits se sont imposés comme importants :

- L'expulsion n'est qu'une expulsion parmi d'autres, et une rencontre violente parmi d'autres entre les opposants à la mise en place du site et les forces de l'ordre. La relation entre les forces de l'ordre, les occupants et la justice est même très régulière, et ce pour des actes plus ou moins violents ou symboliques. Lors de la manifestation du 15 août 2017, un pied a même été sérieusement handicapé¹⁴. Ceci pose alors la question de savoir si l'attribution d' « erreur » qui est faite porte effectivement sur cette intervention des forces de l'ordre n'est pas une métonymie, dans le but de désigner plutôt l'ensemble du processus de surveillance et punition des opposants mis en place depuis deux ans.
- Si nous pouvons rester à l'étude de l'action unique considérée ici c'est qu'elle a été rendue particulièrement visible au niveau médiatique, en tout cas plus que la plupart du quotidien vécu sur place. On peut se demander si c'est la disproportion particulièrement marquée des moyens déployés ou du fait de la visite quasi-concomitante du secrétaire d'Etat qui s'ouvrait au dialogue. Plus simplement, c'est peut-être le mode de communication du gouvernement qui a créé cette mise en visibilité nationale presque en temps réel. L'annonce était faite sur France info à 7h00 que l'attaque avait été lancée à 6h15 – pour qu'une information soit relayée en un si court laps de temps sur cette radio publique, il est plus crédible de croire à une source officielle qu'à l'effet de relai qui existe dans les réseaux dits « alternatifs ». Comme aucune bavure n'a eu lieu, il a été ensuite possible au responsable de la concertation en cours de venir en parler devant les médias par la suite afin d'exploser l'analyse officielle du gouvernement, comme dans l'extrait

¹⁴ Ce qui aurait pu faire de la « répression de la manifestation » une action intéressante à étudier dans notre cadre.

cité.

3.2 Mise en visibilité médiatique : force contre vulnérabilité

C'est donc finalement par sa construction médiatique que l'action « expulsion par les gendarmes » mérite d'être considérée comme action pertinente à juger dans un cours d'action et a le plus de chance de fournir des informations fructueuses. Ceci rejoint des analyses intuitives énoncées par des habitants cités dans le Monde et déjà présentées en introduction.

Le contenu médiatique présent relève de trois grandes lignes : un discours officiel très relayé par l'audio-visuel ; un discours multiple relayé par la presse écrite, qui ajoute aux contenus précédents des analyses contradictoires recueillis sur place ; des reportages, entretiens, pétitions, une lettre ouverte, sur les médias spécialisés et considérés comme politiquement « de gauche » ou « écologistes » ou sur des sites associatifs.

Après avoir exposé déjà beaucoup de contenus de discours, je m'intéresse surtout à deux points de vue opposés. J'ai choisi l'intervention du secrétaire d'Etat le 26 février sur Public Sénat et le reportage publié sur le site reporterre le 23 février : à la fois pour marquer la diversité de la forme, et l'opposition non dialectique entre les deux points de vue. Je ne m'aventure toujours pas plus qu'avant sur la piste de conséquence réelle de ces deux épiphénomènes essentiels de l'action considérée (évolution de l'opinion), je me demande juste ce qui est montré ou dit de l'événement.

Le discours officiel repose sur trois points essentiels : la démocratie est réaffirmée par le désir du gouvernement de mettre en place une concertation de long terme ; l'ordre est rétabli par élimination des mauvais opposants, qui sont ceux qui ne respectent pas la loi ; la réussite de ce rétablissement légitime l'usage de la force de l'Etat contre la violence et l'illégalité des pratiques des opposants. On peut identifier deux grands raccourcis : la question légale semble être encore peu claire dans le dispositif ; la question de la violence légitime n'est pas nécessairement simple à traitée (rappellent les philosophes). On peut également noter une récurrence contemporaine : le fait qu'une population homogène en intérêt est jugée comme coupée en deux dans ses pratiques – il existe des bons et des mauvais opposants, tout comme on avait des bons et mauvais manifestants en 2017, et qu'il se trouve sur notre territoire des bons et des mauvais migrants¹⁵. Ce qui m'intéresse le plus, c'est que la mise en visibilité de cet événement, qui est une réussite selon le point de vue présenté, indique qu'il fallait pouvoir tenir ce discours en public. On a donc assisté à une mise en scène de la force et de la puissance de l'Etat. Cette analyse se retrouvait on se souvient exposée par le secrétaire de l'Eodra déjà cité, qui interprète cette action comme une compensation de l'image de faiblesse de l'Etat liée à l'abandon du projet de Notre-Dame-des-Landes. S'il est difficile

¹⁵ En ce sens, on peut faire la différence avec une situation plus ancienne, documentée par Victor Hugo dans « Les Misérables », où il n'existait pas de bon pauvre. L'époque a bien changé.

d'établir la certitude de cette interprétation, le discours du secrétaire d'Etat ne l'invalide pas : la force et la maîtrise de la situation semblent y tenir une grande place.

Le reportage arboricole du site reporterre informe de trois faits : les opposants continuent leur lutte ; cette lutte repose sur une base d'abnégation et de résistance au froid ; elle repose sur une acceptation fondamentale d'inéquité dans le rapport de force et n'hésite pas à mettre en scène la vulnérabilité. S'il est déjà assez étonnant de voir des résistants créer une « Maison de la Résistance » en cours de lutte¹⁶, on peut encore plus s'étonner d'un combat politique dans lequel des jeunes gens se mettent dans une posture de vulnérabilité totale (en haut d'un arbre – à une hauteur pour laquelle une chute est en générale létale).

En cela, et même si le but est identiquement d'empêcher les travaux, il semble que ce type d'action soit totalement différente de la destruction d'un mur¹⁷ mais assez proche du travail des militants de Greenpeace qui pénètrent dans un lieu très protégé par les forces de l'ordre et risquent donc de se faire tirer dessus (en ces temps terroristes en particulier). Même si on peut contester les risques réels, comme l'a fait le 27 février l'avocat d'EDF¹⁸, il n'empêche que cette forme d'action est originale et s'observe aujourd'hui principalement dans le monde des activistes qui souhaitent protéger l'environnement. Il repose sur l'hypothèse que plus aucun policier ne prend le risque de tuer un membre de Greenpeace (pour des raisons médiatiques) et que les entreprises de construction dépêchée par l'Andra n'oseront pas couper un arbre en risquant de faire tomber des jeunes. On voit donc que la possibilité même de ces actions implique qu'elles se pratiquent dans une société relativement apaisée où la force n'est pas le réel ressort de la légitimité de l'Etat, ce qui est pourtant ce qui a été identifié dans le discours précédent¹⁹. On voit aussi qu'elles constituent une mise en abîme de la notion de vulnérabilité : les militants se rendent vulnérables et dénoncent en même temps la vulnérabilité de la technologie qu'ils dénoncent.

Dans le monde actuel de la recherche scientifique sur le développement durable, trois grands champs sont identifiables, qui proposent des approches légèrement différentes mais qui – de facto – traitent des mêmes objets (cit - le texte sur resilience vs vulne). On trouve le mouvement SES, qui analyse les systèmes socio-écologiques, et donc aborde

¹⁶ Cette revendication forte n'était pas la politique de ce qu'on appelait « la résistance » en France durant l'occupation. Il existe des maisons de la résistance, mais elles évoquent en général des résistances passées : <http://www.abrahammazel.eu>

¹⁷ <https://www.mediapart.fr/journal/france/140218/bure-nous-sommes-tous-des-tombeurs-de-mur>

¹⁸ https://www.francetvinfo.fr/societe/nucleaire/ca-ne-merite-pas-de-la-prison-ferme-des-militants-greenpeace-condamnes-au-terme-d-un-proces-electrique-pour-etre-entres-dans-une-centrale_2632840.html

¹⁹ De façon intéressante, les femem, qui s'approchent un peu par la forme de ce type d'activisme, n'ont pas la chance de profiter du même consensus, et leur vulnérabilité ne les protège pas particulièrement, comme on avait pu le constater dans l'enceinte de Notre-Dame-de-Paris.

les problèmes environnementaux en observant principalement les interactions micro entre les humains et leur environnement et en s'intéressant donc aux actions locales (Ostrom). Le mouvement Resilience a tendance à insister sur les boucles de rétroaction et les trajectoires possibles en prenant un point de vue un peu plus macro entre des sous-systèmes, sans nécessairement s'intéresser aux processus précis de décision qui les gouvernent. Le troisième, Vulnerability, tente de qualifier la vulnérabilité des systèmes environnementaux et humains, en passant principalement par l'identification des éléments qui rendent un système vulnérable et sur les possibilités, coûts et conséquences (pour le système ou pour d'autres systèmes qui y sont liés) de la réduire. Les techniques divergent et les chercheurs ne s'entendent pas toujours sur leurs bases philosophiques, en particulier concernant leur place d'humain dans l'univers. Néanmoins, ces courants sont tous nés de l'idée qui a émergé dans les années 70 qu'il est nécessaire de réfléchir rapidement aux trajectoires à éviter pour ne pas amplifier notre vulnérabilité intrinsèque d'habitants d'une planète finie, sur laquelle nous sommes soumis à des lois si complexes que nous en appréhendons une part infime. La vulnérabilité est assumée et est au centre de la réflexion. On peut d'ailleurs boucler scientifiquement et non plus politiquement sur la lutte établie à NDDL, qui concernait la protection d'une zone humide, éminemment vulnérable, mais dont nous dépendons fondamentalement, ce qui nous rend nous-mêmes, a priori, vulnérables²⁰.

En ce qui concerne le sous-cas particulier du nucléaire et de l'enfouissement profond, la vulnérabilité qui s'immisce en plus dans le dispositif, et de façon assez cruciale, est celle de nos savoirs. Une grosse controverse concernant le risque nucléaire est sur le sujet qui concerne les humains au plus haut chef : l'effet des radiations sur notre santé et en particulier l'effet des micro-doses, pour lesquelles il existe plusieurs modèles concurrents et plutôt incompatibles en terme de risque. Comme la démonstration scientifique des effets sur la santé relève d'une discipline très exigeante en terme de données (l'épidémiologie), chaque démonstration prend très longtemps²¹. En outre, la question du choix technique de l'enfouissement profond n'a fait aucune preuve en terme d'éloignement effectif du risque (ou du moins ne peut-on en aucun cas évaluer la temporalité de cet éloignement) (Patinaux, 2015). Enfin, la multiplicité des sources qui peuvent engendrer un accident nucléaire rend la modélisation du risque peu aisée. En particulier on peut y inclure des processus sociaux complexes, impliquant un très grand nombre d'acteurs et de niveaux de décision, qui de nos jours sont à peu près observables qualitativement mais ne relèvent pas d'une science exacte (capable de

²⁰http://www.lemonde.fr/idees/article/2018/02/17/pourquoi-les-zones-humides-sont-a-defendre_5258547_3232.html

²¹ C'est en 2013 qu'est prouvé l'augmentation des cas de cancers solides chez l'adulte, sur la base des observations sur les liquidateurs de Tchernobyl plus de 25 ans plus tôt – il s'agit là de très fortes doses, en l'occurrence. Pour les enfants humains (car il y a une grande variabilité parmi les espèces), les démonstrations sont beaucoup plus faciles car ils réagissent énormément et produisent toutes sortes de cancers en sus des maladies invalidantes comme des fatigues ou des troubles de la concentration parfois gênants en période d'apprentissage scolaire.

fournir quantitativement l'incertitude des prédictions faites avec les modèles). On peut constater qu'il y a eu des problèmes dans des chaînes de décision dans l'industrie nucléaire (la corruption est soupçonnée d'être à l'origine des choix dramatiques de construction à Fukushima (preuve faite ?) ; on peut tracer les raisons qui font qu'un béton inadapté a été utilisé lors de la construction de l'EPR, ce qui cause des retards perpétuels ; on sait que les installations de sécurité n'étaient pas assez redondantes à Blaye lors de la montée des eaux qui a failli mal finir), mais pour autant on ne saurait qualifier le risque réel qu'une organisation produise des mauvais fonctionnements²².

A ce stade, on peut conclure qu'une forme de consensus scientifique aurait tendance à soutenir le point de vue de notre grande vulnérabilité, et que les membres des communautés concernées acceptent d'en parler librement. Ainsi tout le travail des membres du GIEC a été depuis des années de tenter de rendre publique cette vulnérabilité (mais ils ont eu tendance à focaliser sur une unique source de vulnérabilité, ce qui est la principale limite de leur approche). Le seul bémol face à ce constat est que, concernant le nucléaire, la grande majorité des chercheurs en France appartiennent à des instituts dédiés – CEA ou IRSN – dans lesquels les discours publics sont strictement surveillés par la hiérarchie, et qui n'ont pas comme les universitaires une vocation fondamentale tournée vers la transmission de savoir. La mise en visibilité de la vulnérabilité face à l'industrie nucléaire que fait Greenpeace a des difficultés à être soutenue par de nombreux scientifiques ou chercheurs spécialisés (qui osent prendre la parole surtout à la retraite).

Une dernière réflexion permet de montrer là encore une forme de mise en abîme dans le processus global : c'est souvent par argument d'autorité reposant sur le savoir scientifique qu'on avancera que les inquiétudes des habitants sont infondées ; c'est souvent parce qu'on pense que l'Andra a des experts de qualité²³ que l'on aura confiance dans le fait que le projet sera bien mené (comme mon personnage bleu). La caution scientifique dans son usage public le plus banal – en valorisant la connaissance et la capacité avérée à transformer le monde (la force), tout en oubliant de mentionner l'incertitude ontologique des savoirs produits et leur perpétuelle révision (la vulnérabilité) – met très certainement la profession en porte-à-faux. Face à l'obligation de justifier l'utilité de son activité de façon positive, tout en connaissant le trouble qu'occasionne l'explicitation du doute face à une population non formée à ce type de pensée, peut-être expliquer que la prééminence de la vulnérabilité ne soit défendue que par une minorité.

4. Conclusion

Pour conclure sur la question initiale : il semble que certaines personnes ont parlé

²² C'est souvent par l'exemple qu'on traite des erreurs dans les chaînes de décision (Challenger, blabla.. Morel)

²³ Et ils le sont certainement ! Mais un expert ne peut répondre qu'aux questions que lui posent ses supérieurs hiérarchiques.

d'erreur à propos de l'expulsion par les gendarmes le 22 février 2018. Selon toute vraisemblance, l'erreur était identifiée parce qu'une forme d'absurdité était apparente. Par exemple : proposer une concertation pour attaquer au moment de la réunion n'est pas une suite d'action classique, et a surpris suffisamment pour être vue comme une erreur. La mise en place de notre arbre a mis en avant le fait que c'est en s'inspirant de principes (en particulier de légitimité des actions dans un contexte) ou par l'exploration et l'évaluation des conséquences attendues que l'erreur est attribuée.

La méthode de représentation du jugement sur les actions que nous avons choisie – un arbre qui se transforme en couches géologiques empilées - s'est révélée plutôt fructueuse pour évaluer l'intérêt de comprendre l'attribution d'erreur à propos d'une action située dans un cours d'action politique, au moment où elle arrive. Bien que basée sur des sources de seconde main, la construction des diagrammes et récits associés²⁴ m'a forcée à clarifier les hypothèses sous-jacentes, les sources d'information des individus portant un jugement, et m'a même poussée à explorer un chemin en recherchant et trouvant la personne qui pourrait porter un point de vue qui n'avait pas été identifié au premier abord. On peut y voir un éventuel soutien à enquête.

La méthode a imposé également de se pencher plus précisément sur les conséquences attendues qui sont exprimées, plus que sur le jugement de valeur. Ceci a eu pour effet d'identifier, dans la partie du corpus établi sur des sources réelle, des orientations de contenus et de formes plutôt pertinentes quand il s'agit de penser les problèmes environnementaux : la force et la vulnérabilité.

Ceci a pu déboucher sur la mise en avant d'un biais dans l'orientation des discours dans l'espace public, ou plus exactement les médias les plus couvrants et accessibles qui est que la force est un sujet beaucoup plus mis en avant que la vulnérabilité. Ce constat sur le contemporain ne veut pas dire que les actions comme l'expulsion n'ont pas un impact sur l'état de l'information, provoquant une mise en visibilité progressive des méthodes des activistes écologistes. Le fait qu'elle soit traitée de façon négative dans les médias²⁵ ne signifie pas que la mise en discussion d'une pluralité de points de vue nécessaires pour penser l'extrême complexité de notre existence technologique ne se fera pas progressivement dans le temps.

²⁴ Ici imaginaires, mais qui peuvent aisément être remplis par un travail d'enquête qualitative. Il manque tant de choses ici ! A commencer par la connaissance des alternatives techniques proposées par les opposants.

²⁵ Ce qui n'a pas d'importance dans la société des imposteurs, rappelle Gori : ce qui est important est que l'on parle de vous.